



Communiqué de presse

PARIS, le 26 septembre 2017

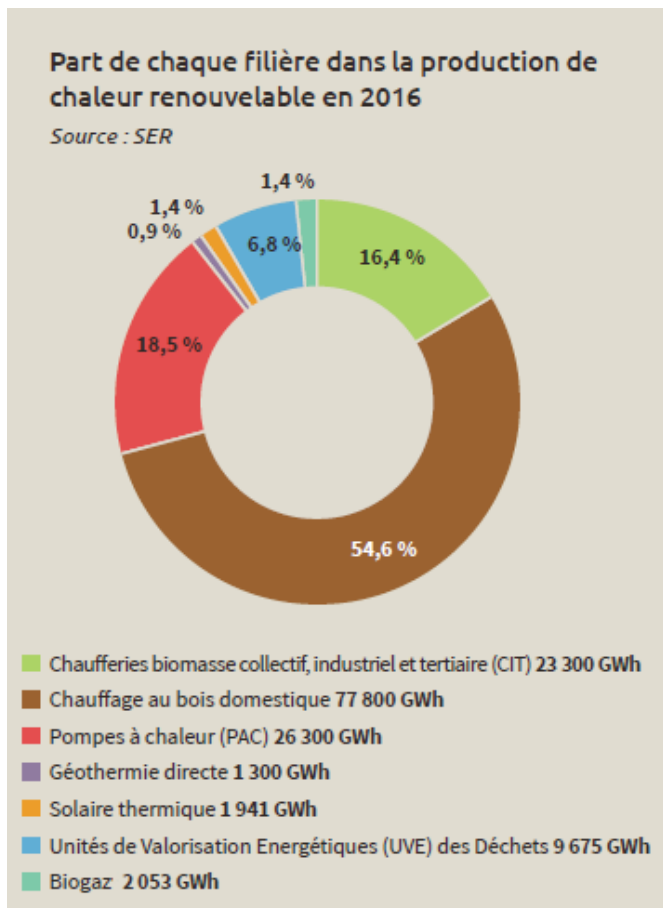
Cap vers 33 % de chaleur renouvelable en 2020

En 2016, la chaleur renouvelable et de récupération représente 20,4 % de la consommation de chaleur, en hausse de 3,5 % par rapport à 2015. Aujourd'hui, le CIBE, la FEDENE, le SER et UNICLIMA, avec la participation de l'ADEME, publient le premier « Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération », un état des lieux d'une filière essentielle à l'atteinte des objectifs que la France s'est fixés en matière d'énergies renouvelables. Outre l'état des lieux qu'il dresse pour chacune des filières, ce document se veut un outil d'accompagnement de la transition énergétique.

La production du parc de chaleur renouvelable et de récupération¹ s'élève à 142 400 GWh. Elle n'atteint que 78 % de l'objectif 2020 entériné par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Avec le rythme constaté en 2016, la part de la chaleur renouvelable atteindrait à peine 25 % fin 2020.

Cette première publication annuelle mesure l'avancée des différentes filières dans la transition énergétique et montre le réel engagement des acteurs du secteur. Pour rattraper le retard pris et viser à répondre à l'objectif de la transition énergétique de porter à 38 % la part des énergies renouvelables dans le mix chauffage et refroidissement en 2030, il est indispensable de renforcer les mesures et soutiens existants en préservant les règles actuelles afin de poursuivre la dynamique de développement de toutes ces filières de production.

Cela concerne en particulier les réseaux de chaleur et de froid qui doivent poursuivre leur développement et intégrer encore davantage les énergies renouvelables compte tenu de l'objectif, inscrit dans la Loi de Transition Énergétique, de multiplier par cinq les quantités de chaleur et de froid renouvelables et de récupération d'ici 2030.



¹ Biomasse collective, industrielle, tertiaire et chauffage au bois domestique, géothermie directe et pompes à chaleur (géothermique, aérothermique), solaire thermique, biogaz, valorisation des déchets et récupération de la chaleur issue des process industriels, etc.

Télécharger le "Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération édition automne 2017"

À propos du CIBE

Le Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE) rassemble les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois, soit plus de 150 entreprises, maîtres d'ouvrage (publics et privés), organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. Le CIBE coordonne et accompagne ces acteurs depuis 2006 pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes à faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.

Contact presse CIBE :

@ : contact@cibe.fr

] : 09 53 58 82 65

www.cibe.fr

À propos de la FEDENE

La FEDENE, Fédération des Services Energie Environnement, regroupe, à travers six syndicats professionnels spécialisés par métier, 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur renouvelable et de récupération. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermiques. Les adhérents de la FEDENE proposent et mettent en œuvre des prestations sur mesure, fondées sur des engagements de performances réelles sur le long terme, à la fois quantitatifs et qualitatifs. Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 11 milliards d'euros, dont la moitié réalisé en France par des entreprises de toute taille (TPE, PME, ETI, GE). Les adhérents emploient plus de 70 000 salariés et proposent des emplois non délocalisables. En tant que branche professionnelle représentative des métiers de services à l'énergie, la FEDENE gère les dispositions conventionnelles pour répondre aux évolutions des métiers, législatives et réglementaires et promeut également des actions de formation et sécurité accompagnant ces évolutions.

Contact presse FEDENE : Séverine BATY

@ : sbaty@fedene.fr

] : 01.44.70.63.90

www.fedene.fr

À propos du SER

Le Syndicat des Energies Renouvelables regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 80 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les acteurs de l'ensemble des filières des énergies renouvelables : biomasse (Commission FBE), bois énergie, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique. Ses missions sont de promouvoir les énergies renouvelables et défendre les intérêts des professionnels du secteur en développant des filières industrielles dynamiques et durables.

Contact presse SER : Françoise JOUET

@ : francoise.jouet@enr.fr

] : 01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

Pour suivre le SER sur twitter : [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)

www.enr.fr | www.acteurs-enr.fr

À propos d'UNICLIMA

UNICLIMA est le syndicat professionnel des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques. Il rassemble 87 sociétés ou groupes qui réalisent un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros, dont 1,5 à l'export, pour près de 25 000 emplois en France. UNICLIMA représente les domaines d'activité suivants : la chaleur, y compris la chaleur renouvelable, la qualité de l'air et le froid, pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels.

Contact presse UNICLIMA : Jean-Louis LANGLOIS - FACTOCOM

@ : jl.langlois@factocom.fr

] : 01 39 24 29 00

www.uniclima.fr